

PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN SUISSE NORMANDE



Septembre 2011

EDITO DU PRESIDENT



La CCSN a un nom identifié, associé à un territoire reconnu pour sa qualité de vie. En Suisse Normande où il fait bon vivre, nos communes allient le charme paisible de leur environnement à un dynamisme économique et à une qualité de services.

Cet environnement, particulièrement favorable, contient tous les ingrédients pour un développement durable de notre territoire.

J'ai toujours souhaité que nous nous engagions dans cette démarche d'avenir. Le Conseil communautaire que je préside en a validé le principe lors de sa séance du 10 septembre 2009.

Sous la coprésidence de Roger TENCE et Jean Claude LECLERC, un groupe de pilotage Développement Durable s'est mis au travail pour aboutir, avec l'aide du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne, à ce Plan, véritable feuille de route pour relever les grands défis auxquels nous devons répondre : lutte contre le changement climatique, préservation des ressources naturelles, gestion des risques liés à la santé, réduction des transports polluants, insertion sociale...

Je compte sur chacun et chacune d'entre vous pour vous approprier ce plan, en partager les objectifs et, à mesure de vos moyens, d'en appliquer les grandes lignes.

Paul CHANELIER

SOMMAIRE

I- LA DEMARCHE, MODE D'EMPLOI	P. 4
II- LE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	P. 9
2.1 : Les pratiques de Développement Durable sur le territoire de la Communauté de communes : état des lieux, réalisé par le groupe de travail.	P. 10
2.2 : Les défis de Développement Durable spécifiques à la Communauté de communes de Suisse Normande.	P. 13
2.3 : Les compétences, leviers de Développement Durable, pour la Communauté de communes de Suisse Normande.	P. 15
III- L'AUTO-DIAGNOSTIC	P. 17
3.1 : La contribution des compétences communautaires aux défis de Développement Durable du territoire.	P. 18
3.2 : Comment la Communauté de communes répond aux défis de Développement Durable du territoire ?	P. 20
IV- LES PISTES D'ACTIONS	P. 25
4.1 : Les cibles retenues : les domaines d'actions ou défis à explorer en priorité.	P. 26
4.2 : Exploration des cinq cibles retenues.	P. 28
V- LE PLAN D'ACTIONS	P 37
5.1 : Le choix des actions pour le plan 2011/2012.	P. 38
5.2 : Le plan d'action 2011/2012 .	P. 39
5.3 : La mise en œuvre des actions pour 2011/2012 : portage, calendrier et démarche.	P. 41
5.4 : L'évaluation des actions.	P. 44
5.5 : La poursuite de la démarche en année 2, 3 et 4 : les plans d'actions futurs.	P. 46
5.6 : Communication.	P. 46
VI- ANNEXES	P 47
6.1 à 6.3 : Les finalités planétaires, état des lieux et contenu de la grille d'autodiagnostic	

I - LA DEMARCHE, MODE D'EMPLOI

La démarche d'accompagnement de la Communauté de communes Suisse Normande, par le CPIE Vallée de l'Orne, s'est déroulée de novembre 2009 à février 2011 en 5 étapes (lancement, inventaire des réalisations existantes, autodiagnostic, définition du plan d'action et conditions de mise en route).

La démarche s'est appuyée sur la méthode d'expérimentation nationale pilotée par Mairie-Conseil et l'UNCPIE.

www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1250261529847

L'objectif du Plan de Développement Durable est de prendre en compte les 5 finalités planétaires du Développement Durable (1) et d'y contribuer localement :

ρ Lutter contre le changement climatique

Limitier à 2°C l'augmentation des T°, Stabiliser les émissions de CO2 d'ici 2020.

ρ Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources : stopper la perte de biodiversité.

ρ Permettre la satisfaction des besoins essentiels (soins, santé, éducation, culture...).

ρ Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations.

Mieux vivre ensemble, lutte contre l'exclusion.

ρ Fonder des dynamiques de développement sur des modes de production et consommation responsables

Circuits courts et filières respectueuses de l'environnement.

1 – Voir en annexe le contenu de chaque finalité planétaire du développement Durable.

La lettre de la communauté de communes de Suisse Normande

Edito

Vous êtes au courant de la nouvelle ? La Communauté de commune de la Suisse Normande accélère ses actions de Développement Durable. C'est le conseil communautaire qui l'a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2009. Mais, la CCSN, comme Monsieur et Madame tout le Monde, faisait déjà du Développement Durable sans le savoir. Simplement, les élus ont choisi, cette fois-ci, de l'inscrire de façon transversale aux différentes politiques mises en œuvre par La Communauté de communes.

Au fait, c'est quoi le Développement Durable ?

Tout le monde en parle, mais sait-on exactement ce qui se cache derrière ces deux mots ? Ce concept est apparu dans les années 80, lorsque les grands de ce monde se sont penchés sur l'état de notre grande maison qu'est la planète Terre. Pas joli-joli l'état de la planète, se sont dits les spécialistes. Le modèle de société d'après-guerre n'apporte pas que des bonnes choses. Même s'il génère de la richesse, il apporte avec lui un certain nombre de problèmes qu'il s'agit maintenant de résoudre si nous souhaitons que nos enfants et petits-enfants puissent profiter de cette Terre comme nous en profitons. Le Développement Durable nous offre donc un cadre de réflexion pour trouver un **équilibre entre nature, activité humaine et vie collective**. Il est donc de notre devoir d'élus d'impulser cette nouvelle façon de gérer et de développer le territoire.

Le Développement Durable c'est un concept, mais ce sont avant tout des actions. C'est se préoccuper de la gestion des ressources naturelles, de la préservation de la biodiversité, favoriser les modes de production et de consommation qui respecte l'homme et la nature. Faire du Développement Durable c'est aussi diminuer la production de gaz à effet de serre, mais aussi offrir à la population la possibilité d'être soignée, éduquée, cultivée, mobilisée, épanouie. Comme le dit Albert Jacquart : « face à la situation actuelle, il ne s'agit pas d'être pessimiste ni optimiste, mais plutôt volontariste ».

Nous ne partons pas de zéro. En installant La Chaufferie bois (à la piscine), en créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le tri sélectif des ordures ménagères, en aménageant des sentiers qui permettent de découvrir et protéger les milieux, en proposant des services sociaux à la population : Relais Assistantes Maternelles (RAM) maison de retraite, des assainissements collectifs, etc..., les Elus communaux et intercommunaux témoignent de leur implication en terme de Développement Durable.

Mais nous souhaitons aller plus loin et la démarche présentée dans cette lettre devrait nous permettre de passer à une vitesse supérieure et ainsi garantir un avenir à nos générations futures.

Paul CHANDELIER
Président de la C C S N

Le groupe de pilotage
Développement Durable

Jean-Claude LECLERC
Vice président Délégué au
Développement Durable



Pilotons
le développement durable

L'objectif du plan de développement durable est de mettre en place, à travers les compétences de la communauté de communes, des actions concrètes en cohérence avec les grands principes du Développement Durable, et ainsi participer à notre échelle et à notre rythme, aux grands défis internationaux (lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles, gérer les risques liés à la santé, réduire les transports polluants...), tout en satisfaisant les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux de nos enfants.

Le comité de pilotage composé d'élus motivés, socio-professionnels, habitants, associations, et présidé par Jean Claude LECLERC, est missionné pour appliquer les 4 phases de la démarche.

1^{ère} phase : déclenchement, mise en route

Nous ne partons pas de rien, nous commencerons donc par faire le point sur l'existant en répertoriant les « bonnes pratiques de Développement Durable » et les points à améliorer. Ce travail, mené par le groupe de pilotage à l'échelle de chacun des secteurs de la CCSN recensera les actions

et réalisations qui répondent aux cinq défis planétaires suivants :

- La lutte contre le changement climatique.
 - La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
 - La cohésion sociale et la solidarité avec les territoires et les générations.
 - L'épanouissement de tous les êtres humains.
 - Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.
- Par exemple, nous répertorierons les systèmes de production d'énergie renouvelable ou les regroupements de services (publics, privés) limitant les transports et favorisant l'accès à un plus grand nombre sur le territoire de la Suisse Normande.

2^{ème} phase : définition des enjeux locaux au regard du Développement Durable

Qu'est-ce qui nous semble prioritaire en terme de développement durable sur notre territoire ? Que souhaitons-nous placer au centre de notre réflexion pour l'avenir ? Voici le type de questions auxquelles les élus devront répondre. Par exemple : la valorisation d'un tourisme durable est un défi local qui permet de préserver notre capital paysager et économique avec un moindre impact sur l'environnement ; favoriser la production de proximité (choix d'activités intégrées au site, hébergements économes, espaces verts sans phytosanitaires, accueil du personnel saisonnier, valorisation des produits locaux...).

3^{ème} phase : réalisation d'un autodiagnostic

Il s'agit de croiser les compétences et actions de la communauté de communes avec les enjeux définis lors des deux premières phases. Par exemple, est-ce que la rédaction de la lettre que vous tenez entre les mains contribue à la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources ou la production durable de papier ? Cette réflexion nous permettra de mettre en lumière les forces et faiblesses de nos politiques au regard du Développement Durable et nous permettra de choisir sur quoi nous souhaitons nous améliorer.

4^{ème} phase : proposition d'actions

Enfin, il s'agira d'être créatif en proposant aux différentes commissions et au conseil communautaire des actions concrètes pour nous améliorer. Il est évident que nous ne pouvons pas tout faire d'un coup. Le Développement Durable, c'est une politique de petits pas. Même si l'urgence planétaire est bien réelle, nous sommes conscients que c'est en faisant une multitude de petits pas que nous arriverons à être exemplaires en matière de Développement Durable et ainsi transmettre la Suisse Normande et la planète terre à nos générations futures.



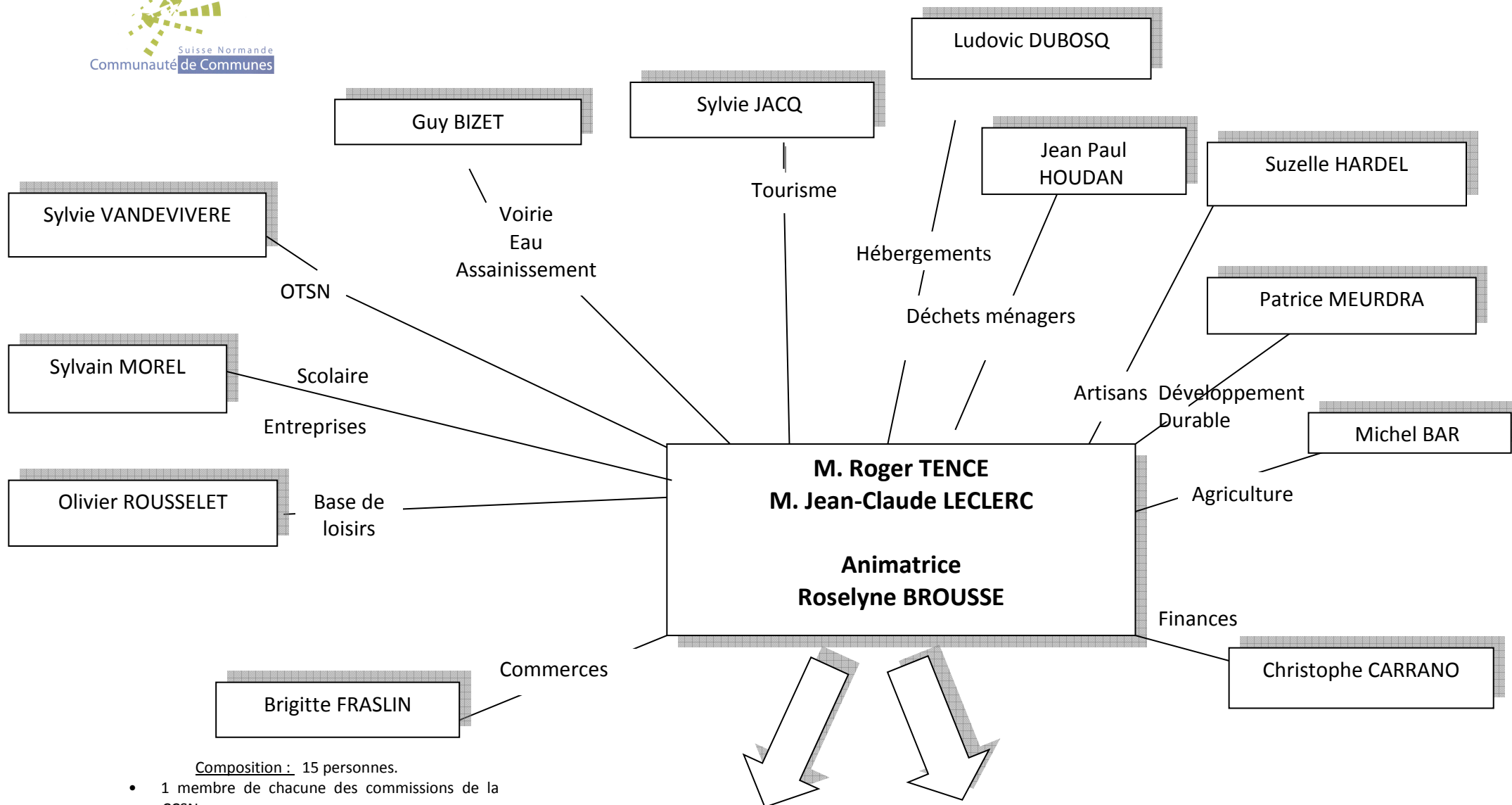
Le groupe de pilotage, mis en place spécifiquement pour cette démarche, a identifié les **défis locaux de Développement Durable** à relever sur le territoire de la Communauté de communes de la Suisse Normande.

Il a aussi été effectué un **travail d'autodiagnostic**, à partir des compétences de la CDC, avant de hiérarchiser **les cibles prioritaires** à retenir et le plan d'action pour l'année 1.

Ce qui n'est pas fait en année 1 est à programmer sur les autres années. Tous les ans, le plan d'action est à reconstruire avec le groupe de pilotage qui évalue les actions mises en place et propose de nouvelles cibles pour le plan d'action de l'année suivante.

Le groupe de pilotage est constitué de représentants de commissions existantes ou de la société civile.

GRUPE DE PILOTAGE DEVELOPPEMENT DURABLE



Composition : 15 personnes.

- 1 membre de chacune des commissions de la CCSN.
- 2 à 3 membres du groupe de travail Développement Durable.
- Membres socioprofessionnels.

PROJETS

II- LE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

2.1- Les pratiques de Développement Durable identifiées sur le territoire de la Communauté de communes : état des lieux réalisé par le groupe de travail.

Sur les 34 communes de la communauté, les membres du groupe de travail ont recensé, par secteur, les pratiques de développement durable exemplaires déjà réalisées et les actions qui pourraient être améliorées selon les 5 finalités du DD*. Une synthèse des actions exemplaires et à améliorer a été faite avec le groupe de travail (voir détail du contenu des actions citées en annexe 1). Cette matière a servi à alimenter l'autodiagnostic (ci-après). Ci-dessous, les grandes lignes des actions relevées.

™ Lutter contre le changement climatique

Les actions exemplaires déjà réalisées concernent la filière bois (chaufferie bois à Clécy et Thury), les économies d'énergies (centrale photovoltaïque à St-Rémy, DPE sur les bâtiments publics, les horaires de l'éclairage public, l'isolation sur les bâtiments, la future maison des services en BBC), les déplacements (taxi-bus, composteurs individuels de déchets verts limitant les allers-retours).

Les points à améliorer pour lutter contre le changement climatique : les économies d'énergie (DPE sur les bâtiments publics, le chauffage économe dans le logement locatif), la filière bois à structurer localement et une meilleure organisation des déplacements (école-domicile, covoiturage, généralisation de la collecte des déchets verts, limitation des A/R déchetteries).

™ Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Les actions exemplaires concernent surtout la préservation de la ressource en eau : gestion des espaces verts sans phytosanitaires (Clécy), la valorisation des zones humides (Goupillières) et la préservation de l'eau (phyto-épuration avec Ad Gène).

* Voir finalités du DD p. 4 et en annexes p. 45.

Les points à améliorer pour préserver la biodiversité : économiser l'espace (assainissement collectif pour éviter des parcelles trop grandes), identifier les zones de pratiques de kayak limitant l'impact sur l'environnement, entretenir le maillage bocager et les espaces verts en tenant compte de la biodiversité (gestion différenciée), développer les outils pédagogiques de sensibilisation (Kayak). Le contenu de Natura 2000 peu connu est à vulgariser.

™ Satisfaire les besoins essentiels (soins, santé, éducation, services).

Les actions exemplaires concernent la mobilité (plan piétonnier Thury et Curcy, taxi bus deux fois par semaine vers Thury), le rapprochement des services administratifs (point info 14, MSP), l'accessibilité (label tourisme handicap piscine, sentier en goëlette) ou l'offre culturelle de proximité (les planches de SN, Thury Active).

Les points à améliorer pour satisfaire les besoins : la mobilité à renforcer (tarifs des bus, fréquence et desserte des taxi-bus) et une adhésion des locaux à l'offre de loisirs liées à l'eau (kayak, bases de loisirs).

™ Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations.

Les actions exemplaires concernent la prise en charge des personnes âgées (installation de commerces de proximité) et la création d'espaces d'échanges (Maison des Services).

Les points à améliorer pour assurer la cohésion sociale : mieux prendre en charge les personnes âgées (recensement des personnes isolées), la précarité (alimentation solidaire, prise en compte des ressources dans la tarification de cantine) et le logement pour les personnes à faibles ressources (OPAH, insalubrité dans le locatif).

™ Fonder des dynamiques de développement sur des modes de production et consommation responsables

Les actions exemplaires concernent le tourisme durable (label tourisme handicap et famille), les circuits courts (cantine en circuit court à Clécy, AMAP à St-Laurent-de-Condé), les déchets (la sensibilisation des habitants à domicile avec les roulottes) et l'exemplarité de la collectivité (tri, nettoyage des chemins et sensibilisation, mutualisation de secrétariat, préemption de la mairie de Clécy sur les boutiques pour l'installation de métiers d'art).

Les points à améliorer pour les dynamiques de développement : valorisation des productions locales (réseau) et des circuits courts (lieu de vente), la sensibilisation au tri, la valorisation de filières (bois, déchets organiques des cantines) et la collecte. L'exemplarité de la collectivité (achats durables, gestion des espaces verts, produits de proximité pour les cantines).

2.2 - Les défis de Développement Durable spécifiques à la Communauté de communes de Suisse Normande

Le groupe de pilotage a identifié 9 défis de développement durable à relever pour la communauté de communes de Suisse Normande. Il s'agit des finalités locales « ce vers quoi on tend ». Les actions qui seront mises en place dans le plan contribueront à ces défis. Les défis locaux sont plus précis que les finalités nationales planétaires. Ils correspondent à des enjeux ou problématiques locales.

1 • Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets.

- *Sensibiliser pour limiter les dépôts sauvages.*
- *Mieux trier et valoriser par filières (déchets verts, boues, déchets ménagers organiques), réductions des déchets à la source.*
- *Mieux gérer les haies pour les optimiser sur le plan économique (filiale bois) : petits bois.*

2. Favoriser les économies d'énergie

- *Sensibiliser/inciter/informer les particuliers et entreprises/collectivités pour utiliser des techniques et matériaux écologiques.*
- *Développer les formations des artisans aux nouvelles techniques.*

3 • Développer le Tourisme Durable

- *Elargir l'éventail des activités aux 4 handicaps.*
- *Intégrer le DD dans le choix d'animations et d'activités (éco-conception).*

4 • Limiter les déplacements

- *Adapter les transports pour limiter les navettes Domicile-Travail et Ecole-Domicile.*
- *Rapprocher les services publics pour limiter les transports individuels et aller vers les personnes (CAF, pôle emploi, point info 14).*

5 • Economiser l'espace agricole et naturel

- *Limiter les surfaces urbanisées en repensant les formes d'habitat et les surfaces routières (VRD, parkings), accompagnement des personnes/habitat réduction des surfaces.*

6 • Favoriser les commerces et services de proximité

- *Aller vers les personnes pour une meilleure accessibilité des services et du commerce.*

7 • Exemplarité de la collectivité

- *Gestion des espaces verts (différenciée, sans phytosanitaires).*
- *Mutualisation des services (biens matériels et idées).*
- *Achats durables (cahier des charges avec clauses sociales et environnementales) et pratiques DD (exemple tri).*
- *Economie d'énergie sur les bâtiments publics (mutualisation diagnostic et système de chauffage, ENR, isolation).*
- *Utilisation de matériaux écologiques/construction/rénovation.*

8 • Valoriser l'espace rural et le bâti

- *Gestion durable du bois et du maillage bocager en tant que ressource de bois-énergie et rôle fonctionnel pour la haie.*
- *Valorisation du patrimoine bâti dans le respect de l'identité locale.*

9 • Préserver la biodiversité et les ressources en eau

- *Préservation de la ressource en eau (pollution de la ressource/nappes) et protection des sols (ruissellements).*
- *Biodiversité faune et flore.*

2.3- Les compétences et équipements, leviers de Développement Durable pour la Communauté de communes de Suisse Normande

Le groupe de pilotage Développement Durable a identifié sept compétences communautaires pouvant participer à relever les 9 défis précédents.

1 • Compétence environnement

- *Entretien et aménagement de sentier, de l'Orne et des sites communautaires (Château-Ganne, Tournebu, vallée des Vaux, route des crêtes).*

2 • Développement économique

- *Création, aménagement et gestion de Zone d'Activité : Esson, Zone de services de Beauvoir, création d'ateliers relais.*

3 • Gestion d'équipements de loisirs : Centre d'hébergement du Traspy et centre aquatique de la Suisse Normande (AQUASUD)

4. Tourisme

- *Aménagement des sites, organisation de manifestations via l'Office de tourisme: randonnées nettoyage, WE de la randonnée. Labels (famille plus, tourisme handicap).*

5- Déchets

6- Transport scolaire

7. Achats responsables : Marchés publics

III- L'AUTO-DIAGNOSTIC ou AUTO-EVALUATION

*Contribution des compétences communautaires
aux défis de Développement Durable de la Communauté de communes.*

3.1- La grille d'auto-diagnostic : contribution des compétences communautaires aux défis de développement durable du territoire.

La communauté de communes, via ses compétences, contribue déjà plus ou moins aux défis locaux de Développement Durable. L'objectif de l'auto-diagnostic réalisé par les membres du groupe de pilotage est d'auto-évaluer les actions déjà menées : état de la contribution et amélioration possible.

L'auto-diagnostic est l'outil central de la démarche. Les actions déjà menées sont analysées pour évaluer dans quelle mesure elles contribuent au Développement Durable en l'état actuel :

- Absence de contribution.
- Contribution positive (bonne contribution ou contribution partielle).
- Contribution négative.

Dans le cas d'une contribution négative ou partielle, le groupe de travail a identifié les améliorations envisageables.

Contenu du tableau ci-après : évaluation des actions existantes =>
(Voir détail de l'auto-évaluation de chaque case en annexe p. 61).

LES DEFIS DU TERRITOIRE CDC Suisse Normande

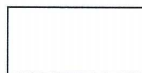
Compétences, champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer tourisme Durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles/naturelles	Favoriser commerces/services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et la bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
<i>Environnement (entretien sentier, sites)</i>					X				
<i>Création, aménagement et gestion (ZA et ateliers relais).</i>			X						
<i>EPN/PAT</i>			X		X				X
<i>Tourisme via l'office (événementiel, labels, animation).</i>									
<i>Gestion des déchets</i>					X				X
<i>Transport scolaire</i>	X				X			X	X
<i>Achats responsables (éclairage, marchés publics), communication, sensibilisation.</i>									
<i>Gestion du site du traspy (piscine, aquasud, centre hébergement).</i>									

Pas d'objet

X



Contribution négative



Pas de contribution



Contribution partielle



Bonne contribution

3.2 : Analyse de la grille d'auto-diagnostic : comment la communauté de communes répond-elle aux défis de développement durable du territoire ?

DEFI 1 : Améliorer le tri, la collecte et la valorisation des déchets

Rappel du défi selon le groupe de pilotage

- **Sensibiliser pour limiter les dépôts sauvages**
- **Mieux trier et valoriser par filières (déchets verts, boues, déchets ménagers organiques), réductions des déchets à la source.**
- **Mieux gérer les haies pour les optimiser sur le plan économique (filière bois) : petits bois.**

/ Comment la communauté de communes y répond : **CONTRIBUTION POSITIVE**

La compétence « gestion des déchets » contribue positivement à ce défi avec la mise en place du tri sélectif, du compost chez les particuliers ou dans les écoles (achat de composteur), le recrutement d'un ambassadeur du tri, la collecte sélective des cartouches, des bouchons, la sensibilisation des scolaires et des adultes (théâtre, expos bus). Les personnes âgées restent un public vers lequel il est nécessaire de porter ses efforts (collecte porte à porte). La sensibilisation au compostage et à la collecte sélective sont à poursuivre, notamment avec des opérations phares comme la collecte à cheval.

Dans les équipements gérés par la CDC (piscine, EPN, Traspy), seul le verre est récupéré, le tri reste à mettre en place (papier, cartouches d'encre...). Dans les entreprises touristiques (commerces, hébergements, restaurants), le tri serait à généraliser grâce à un appui de la CDC.

Sur le plan logistique, le fonctionnement des déchetteries est à améliorer (amplitude des horaires, mutualisation des déchets verts, collecte des matières dangereuses comme l'amiante à organiser).

Pour l'entretien des sentiers et des sites communautaires (Château-Ganne, Tournebu, Vallée des Vaux et route des crêtes) des modes de gestion seraient à valoriser (collecte des branchages) dans le cadre d'une filière bois.

Globalement, une logique de filières est à structurer (bois, déchets organiques et déchets verts) à travers des exemples comme le compost ou la méthanisation. Les cantines, les gros hébergeurs, restaurateurs ou surfaces commerciales sont concernés. La communauté de communes pourrait être exemplaire dans la mise en place de ces filières ou à travers des « cahiers des charges » déchets DD.

DEFI 2 : Favoriser les économies d'énergie

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- **Sensibiliser/inciter/informer les particuliers et entreprises/collectivités pour utiliser des techniques et matériaux écologiques.**
- **Développer les formations des artisans aux nouvelles techniques.**

/ Comment la collectivité y répond : CONTRIBUTION FAIBLE

La contribution de la collectivité à ce défi est faible, à l'exception de la chaufferie bois de la piscine, des éclairages par détecteur au Traspy et des horaires d'éclairage différenciés. Les bâtiments BBC de la ZA sont exemplaires d'un point de vue énergétique mais sans utilisation d'éco-matériaux. Pour les particuliers, le conseil en énergie aux particuliers est à renforcer en écho à des artisans mieux formés pour répondre au contexte local.

Une connaissance de la situation locale reste à affiner en matière d'insalubrité pour le locatif afin de lutter contre la précarité énergétique (cf : OPAH).

DEFI 3 : Développer le tourisme Durable

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- **Elargir l'éventail des activités aux 4 handicaps.**
- **Intégrer le DD dans le choix d'animations et d'activités (éco-conception).**

/ Comment la collectivité y répond : UNE CONTRIBUTION PARTIELLE

Avec la compétence environnement (entretien des sentiers, gestion des sites) et l'Office de Tourisme, la CDC contribue partiellement au tourisme durable :

- Réseau de sentiers accessibles aux personnes à mobilité réduite, randonnées accompagnées, randonnées nettoyage avec l'implication des habitants, des labels (famille plus, tourisme handicap).
- Mise en réseau des offices du tourisme.
- Valorisation de l'offre produit du terroir (gourmandises et assiettes du terroir) et un accès social à l'offre touristique (bons caf, chèques vacances).

Les transports de bus scolaires ne sont pas utilisés en périodes de vacances, un service de navette est à valoriser (en optimisant les capacités et les tracés) en lien avec les hébergeurs et les individuels (retour randonnées ou matériel kayak).

Afin de mieux contribuer à ce défi, les améliorations porteraient sur une fédération plus forte du réseau des métiers d'art et producteurs locaux, une mobilisation du réseau tourisme durable porté par le CPIE collines normandes et une adhésion des locaux (via les écoles, les clubs de loisirs) aux pratiques sportives liées à l'eau. Les labels pourraient être étendus à l'ensemble des handicaps (moteur, mental, visuel et auditif), notamment pour la piscine.

Pour l'hébergement et les manifestations, les démarches DD sont à décliner dans les cahiers des charges (cf. : éco-labels) et le montage des opérations (weekend de la randonnée et des sports, raid Suisse Normande) avec l'appui technique de la CDC (éco-manifestation).

DEFI 4 : Limiter les déplacements

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- Adapter les transports pour limiter les navettes Domicile-Travail et Ecole-Domicile.

- Rapprocher les services publics pour limiter les transports individuels et aller vers les personnes (CAF, pôle emploi..., point info 14).

/ Comment la collectivité y répond : CONTRIBUTION FAIBLE

Une contribution faible de la collectivité à ce défi via le Point Info 14 (dont l'existence évite de se déplacer à Caen) et les services de port à domicile (sac de tri, bac de compost) ou de déplacements pour les scolaires à la piscine (bus).

Le projet de voie verte Thury-Harcourt/Clécy devra inciter à penser des navettes pour des activités qui soient en lien avec des itinéraires ou dans une logique linéaire.

Des alternatives de transport pour les liaisons travail-domicile (plateforme de co-voiturage) ou domicile-école (pédibus, transport avec des chevaux) sont à mettre en place.

Les A/R à la déchetterie nécessitent une mutualisation des déchets verts.

DEFI 5 : Economiser les terres agricoles et/ou naturelles

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- Limiter les surfaces urbanisées en repensant les formes d'habitat et les surfaces routières (VRD, parkings), accompagnement des personnes/habitat pour réduction des surfaces.

/ Comment la collectivité y répond : PAS DE CONTRIBUTION

La contribution est inexistante et pourrait se développer via une réflexion sur les surfaces liées à la ZA et aux abords de la MSP (cahier des charges) ou les hébergements touristiques (cf. : Traspy, hébergements privés) à partir d'un appui/recommandations auprès des communes gestionnaires.

DEFI 6 : Favoriser les commerces et services de proximité

Définition du défi selon groupe de pilotage

- Aller vers les personnes pour une meilleure accessibilité des services et du commerce.

/ Comment la collectivité y répond : UNE BONNE CONTRIBUTION

Une bonne contribution de la collectivité avec le regroupement du pôle emploi, de la MSP et du point info 14 avec la recherche d'une population élargie (jeunes, 3eme âge) et une contribution à renforcer pour le commerce de proximité avec le réseau de producteurs locaux. L'accès physique aux services serait à améliorer (navettes de bus pour le marché le mardi, navette Thury/Clécy, lieu de vente). Le forum des associations serait à élargir. L'accès aux commerces n'est pas pris en compte et n'a pas été abordé et resterait à développer dans la réflexion des années futures.

DEFI 7 : Exemplarité de la collectivité

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- Gestion des espaces verts (différenciée, sans phytosanitaires).**
- Mutualisation des services (biens matériels et idées).**
- Achats durables (cahier des charges avec clauses sociales et environnementales) et pratiques DD (exemple tri).**
- Economie d'énergie sur les bâtiments publics (mutualisation diagnostic et système de chauffage, ENR, isolation).**
- Utilisation de matériaux écologiques/construction/rénovation.**

/ Comment la collectivité y répond : CONTRIBUTION PARTIELLE

Une bonne contribution de la collectivité pour l'entretien des chemins sans phytosanitaires avec des améliorations sur les périodes d'intervention. La contribution est partielle en ce qui concerne le tri, pas généralisé, et la formation au DD (nécessitant de mieux analyser la demande des élus pour répondre à leurs préoccupations).

Les actions à améliorer pourraient porter sur la valorisation des déchets organiques, les achats responsables et un cahier des charges CSE (Clauses Sociales et Environnementales).

La prise en compte des éco-labels pour les équipements publics et/ou une utilisation de matériaux DD reste à mettre en place (ex : non prise en compte dans la ZA ou la rénovation récente du Traspy). Les améliorations relatives à la gestion extérieure des espaces

verts du Traspy ou de la ZA pourraient être démonstratives. La question de la mutualisation des services (cf. : secrétariat) ou du matériel a été posée comme facteur d'amélioration (outillage/gestion espaces verts communaux).

DEFI 8 : Valoriser l'espace rural et le bâti

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- **Gestion durable du bois et du maillage bocager en tant que ressource de bois-énergie et rôle fonctionnel pour la haie.**
- **Valorisation du patrimoine bâti dans le respect de l'identité locale.**

/ Comment la collectivité y répond : PAS DE CONTRIBUTION

Pas de contribution à ce défi, si ce n'est la réhabilitation du Traspy, ancien moulin. Les améliorations possibles porteraient sur la définition et la planification de la gestion du maillage bocager et des boisements dans une logique de filière bois.

DEFI 9 : Préserver la biodiversité et les ressources en eau

Définition du défi selon le groupe de pilotage

- **Eau (pollution de la ressource/nappes) et protection des sols (ruissellements).**
- **Biodiversité faune/flore**

/ Comment la collectivité y répond : CONTRIBUTION PARTIELLE

Dans l'ensemble, pas de contribution de relevée pour ce défi à l'exception des plans de gestion de château Ganne et Rochers des Parcs.

Les améliorations porteraient sur la gestion différenciée et sans phyto des espaces verts intercommunaux : ZA, Traspy, abords de la future MSP (Maison des Services au Public), des espaces communaux et de la voie verte (via un appui, un conseil et une mutualisation des outils, un plan intercommunal de gestion) ainsi que les extérieurs d'hébergements privés (cf. : campings, gîtes via des éco-labels). La maîtrise de la température des eaux de la piscine allant dans le Traspy serait à contrôler. Une communication spécifique sur Natura 2000 serait à développer.

IV- LES PISTES D' ACTIONS

Les cibles prioritaires et l'exploration.

4.1- Les cibles retenues : les domaines d'actions ou défis à explorer en priorité.

Le groupe de travail a retenu 5 cibles à explorer. L'exploration a permis de dégager des pistes de travail qui seront priorisées dans le plan d'action pour l'année 2011/2012. Cette base sert à alimenter le plan d'action chaque année.

LES 5 CIBLES choisies	LES RAISONS DU CHOIX DE LA CIBLE
<u>1- CIBLE COLONNE DEFI N°1: AMELIORER LA COLLECTE, LA GESTION ET LA VALORISATION DES DECHETS.</u>	Travail d'amélioration et de généralisation du tri (dans les équipements communaux, auprès des hébergeurs, commerçants) et de la collecte de produits dangereux et auprès des personnes à faible mobilité. Potentiel sur des filières à valoriser (déchets verts (chemins, particuliers) et organiques (cantines, commerces, restaurateurs). Exemplarité de la collectivité (cahier des charges CSE, sensibilisation des entreprises, des particuliers), mutualisation (déchets verts).
<u>2- CIBLE LIGNE : CREATION, AMENAGEMENT ET GESTION DE ZA et ateliers relais.</u>	Réflexion dans la conception du projet de ZA pour intégrer les défis DD du territoire (améliorer la collecte, tri et valorisation des déchets, limiter déplacements, favoriser les économies d'énergie, les commerces et services de proximité, préserver la biodiversité et ressource en eau...) en axant le projet vers une za exemplaire, vitrine de la communauté de communes (contribution à un cahier des charges à définir).
<u>3- CIBLE COLONNE : DEVELOPPER LE TOURISME DURABLE</u>	- A partir de l'ensemble des compétences de la CDC, contribuer au tourisme durable (appui/conseils aux manifestations et aux hébergements/éco-labels, fédération des producteurs locaux, mobilisation des locaux aux activités nautiques, voie verte et services).
<u>4- CIBLE COLONNE : LIMITER LES DEPLACEMENTS</u>	- Des améliorations notables à mener via la compétence déchets (collecte auprès des personnes à mobilité réduite comme les personnes âgées, mutualisation des déchets verts) et transport scolaire (pédibus, co-voiturage, solutions alternatives).
<u>5- CIBLE COLONNE : EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE.</u>	Recherche de l'exemplarité de la collectivité dans ses achats, ses cahiers des charges, l'entretien des chemins, ses déplacements, la gestion de ses équipements, de ses manifestations. Gestion différenciée et sans phyto des espaces verts intercommunaux et communaux via un appui, une formation des personnels, l'achat et la mutualisation de matériels (charte FREDON), sensibilisation des particuliers et des entreprises.

LES DEFIS DU TERRITOIRE

Compétences, champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer tourisme Durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles/naturelles	Favoriser commerces/services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et la bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
Environnement (entretien sentier, sites)					X				
Création, aménagement et gestion (ZA et ateliers relais).			X						
EPN/PAT			X		X				X
Tourisme via l'office (événementiel, labels, animation).									
Gestion des déchets					X				X
Transport scolaire	X				X			X	X
Achats responsables (éclairage, marchés publics), communication, sensibilisation.									
Gestion du site du traspy (piscine, aquasud, centre hébergement).									

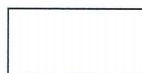
Cibles

Pas d'objet

X



Contribution négative



Pas de contribution



Contribution partielle



Bonne contribution

4.2- Exploration des cinq cibles retenues.

CIBLE 1 : AMELIORER LA COLLECTE, LA GESTION ET LA VALORISATION DES DECHETS.

Voir colonne 1 (Défi N°1) de la grille d'auto-diagnostic

/ Rappel : Définition initiale du défi selon le groupe de pilotage

- **Sensibiliser pour limiter les dépôts sauvages**
- **Mieux trier et valoriser par filières (déchets verts, boues, déchets ménagers organiques), réductions des déchets à la source.**
- **Mieux gérer les haies pour les optimiser sur le plan économique (filiale bois) : petits bois.**

Compétences concernées

- Tous les domaines de compétences sont concernés.

Objectifs

- Améliorer, généraliser le tri (dans les équipements communaux, les hébergements et commerces, auprès des personnes à faible mobilité) et collecter les produits dangereux.
- Valoriser les filières à potentiel : déchets verts et organiques.
- Affirmer l'exemplarité de la collectivité (cahier des charges, sensibilisation des entreprises, des particuliers), mutualisation (déchets verts).

LES ACTIONS

Actions existantes à poursuivre ou à améliorer

- **Sensibilisation des communes** et des particuliers sur le compostage (création de composts communaux) : les informer et les former.

Pistes d'actions nouvelles potentielles

- **Assurer la collecte/tri sélectif auprès des personnes à mobilité réduite** : sélection site et population référente pour faire un test sur la périodicité à mettre en place (cf. : groupe Robert Gautier)
- **Mise en place du tri** dans les équipements gérés par la CDC (piscine, EPN, Traspy) pour le papier, cartouches d'encre....
- **Tri à généraliser dans les entreprises touristiques** (commerces, hébergements, restaurants), grâce à un appui de la CDC.
- **Fonctionnement** des déchetteries à améliorer (amplitude des horaires, mutualisation des déchets verts, collecte de l'amiante une fois par an).

- Sensibilisation à la collecte sélective lors du ramassage à cheval auprès des particuliers.	- Modes de gestion à valoriser (collecte des branchages) dans le cadre d'une filière bois : entretien des sentiers et des sites communautaires (Château-Ganne, Tournebu, Vallée des Vaux et route des crêtes) : => <i>Broyage sur place des déchets de taille et coupe à la bonne saison (achat d'un broyeur et mutualisation pour une mise à disposition des communes).</i> - Une logique de filières est à structurer (bois, déchets organiques et déchets verts) à travers le compost ou la méthanisation. Les cantines, les gros hébergeurs, restaurateurs ou surfaces commerciales sont concernés : => <i>Donner les déchets verts pour la méthanisation (transport et coordination des hébergeurs, cantines et moyennes surfaces).</i> => <i>Analyse des pratiques des moyennes surfaces pour déchets organiques</i> => <i>Etat des lieux des cantines, campings et centres hébergement pour la production et les pratiques/déchets organiques.</i> - La communauté de communes pourrait être exemplaire dans la mise en place de ces filières ou à travers des « cahiers des charges » déchets DD, appui de la collectivité (conseil/sensibilisation) aux hébergeurs, entreprises. - Mettre en place une « Hot line » produits dangereux : information sur liste de produits (amiante, médicaments, seringues...).
<u>Parmi les actions ci-dessus, les actions prioritaires à mener en 2011/12</u> - Mettre en place une « Hot line » produits dangereux : information sur liste de produits (amiante, médicaments, seringues...). - Mise en place du tri dans les équipements gérés par la CDC (piscine, EPN, Traspy) pour le papier, cartouches d'encre.... - Collecte de l'amiante une fois par an en déchetterie. - Assurer la collecte/tri sélectif auprès des personnes à mobilité réduite : sélection site et population référente pour faire un test sur la périodicité à mettre en place (cf. : groupe Robert Gautier). - Collecte, coordination et transport des déchets organiques pour méthanisation.	

CIBLE 2 : CONCEVOIR UNE ZONE D'ACTIVITE REpondant AUX DEFIS DE DD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Voir Ligne 2 du tableau « Compétence développement économique »

- ⇒ Toute la compétence est concernée pour répondre à l'ensemble des défis :
- Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets,
 - Favoriser les économies d'énergie,
 - Limiter les déplacements,
 - Economiser les terres agricoles et espaces naturels,
 - Favoriser le commerce de proximité et les services,
 - Valoriser l'espace rural et le bâti,
 - Préserver la biodiversité et les ressources en eau.

Objectifs

- Réflexion dans la conception du projet de ZA pour intégrer les défis DD du territoire (améliorer la collecte, tri et valorisation des déchets, limiter déplacements, favoriser les économies d'énergie, les commerces et services de proximité, préserver la biodiversité et ressource en eau...) en axant le projet vers une za exemplaire, vitrine de la communauté de communes (contribution à un cahier des charges à définir).

LES ACTIONS

Actions existantes à poursuivre ou à améliorer

Pistes d'actions nouvelles potentielles

Actions nouvelles potentielles

- ⇒ Cahier des charges à définir pour un fonctionnement DD de la ZA en formulant des axes de prescription concernant : les parkings, la gestion des espaces verts, le traitement des limites de propriété, le traitement visuel des bâtiments, le pré-traitement des eaux (ex : noues), la mise en place du chantier (chantier vert), la gestion des flux et des déchets, la mobilité et la vie des salariés, la signalétique, les modes de chauffage.

Prendre en compte :

- La limitation de la consommation d'espaces (VRD, bâtiments)

	- Les économies d'énergies (choix des bâtiments, mode de chauffage, éclairage, orientation des bâtiments). - Les déchets (filières, redevance spéciale), mieux connaître les besoins des entreprises. - L'organisation des déplacements au sein de la ZAC et ceux des salariés (domicile-Travail) : plateforme de covoiturage + site internet, PDE/cahier des charges/entreprises. - Les liaisons douces et leurs équipements (parkings vélo) - La restauration des salariés. - La conception et entretien des parties communes extérieures et des parkings (gestion différenciée). - L'aménagement des intérieurs (éco-matériaux) : Voir maison écologique. - La mise en oeuvre du chantier (chantier vert).
<u>Parmi les actions ci-dessus, les actions prioritaires à mener en 2011/12</u> - Définition des critères à prendre en compte pour le cahier des charges de la ZA (voir expérience de Vassy).	

CIBLE 3 : DEVELOPPER LE TOURISME DURABLE.

Voir Colonne N°3 de la grille d'auto-diagnostic

/ Rappel : Définition initiale du défi selon le groupe de pilotage

- **Elargir l'éventail des activités aux 4 handicaps.**

- **Intégrer le DD dans le choix d'animations et d'activités (éco-conception des manifestations).**

Objectifs

A partir de l'ensemble des compétences de la CDC, contribuer au tourisme durable (appui/conseils aux manifestations et aux hébergements/éco-labels, fédération des producteurs locaux, mobilisation des locaux aux activités nautiques, voie verte et services).

Compétences concernées

- Tous les domaines sauf EPN et ZA.

LES ACTIONS

Actions existantes à améliorer

- **Fédération plus forte du réseau** des métiers d'art et producteurs locaux, une mobilisation du réseau tourisme durable porté par le cpie collines normandes

- **Raid 2011** (critères DD à inclure) : choix du lieu, transport, gestion des déchets, réduction

Actions nouvelles potentielles

- **Utilisation des transports** de bus scolaires en périodes de vacances et valorisation d'un service de navette (en optimisant les capacités et les tracés) en lien avec les hébergeurs et les individuels (retour randonnées ou matériel kayak).

- **Adhésion des locaux** (via les écoles, les clubs de loisirs) aux pratiques sportives liées à l'eau.

- **Elargissement du label handicap** portés à l'ensemble des handicaps (notamment pour la piscine).

- **Inciter la démarche DD et éco-labels** pour les hébergements (conseils/appui clé verte), les manifestations (Week end de la randonnée et des sports, raid Suisse Normande) avec l'appui technique de la CDC.

- **Valorisation du patrimoine** le long des chemins + implication des habitants.

- **Valoriser la voie verte** services de proximité et commerces : aménager des parkings à vélo + service

des déchets à la source, produits locaux et du terroir, éditions imprimvert, activités tourisme handicap, tableau de bord des consommations. - Communiquer sur le service bus du mardi Thury-Harcourt/Clécy l'été + y associer une manifestation (marché du terroir).	vélo. - Prospecter pour étendre le réseau de Tourisme Durable (faire liste des prestataires potentiels).
<u>Parmi les actions ci-dessus, les actions prioritaires à mener en 2011</u> - Valoriser les abords de la voie verte services de proximité et commerces : aménager des parkings à vélo + service vélo - Prospecter pour étendre le réseau de Tourisme Durable (faire liste des prestataires potentiels). - Communiquer sur le service bus du mardi Thury-Harcourt/Clécy l'été + y associer une manifestation (marché du terroir ?). - Accompagner le label clé verte (identifier les hébergeurs, analyse des besoins, chartes) avec l'appui de la CCI. - Prise en compte dans le raid 2011 des critères DD.	

CIBLE 4 : LIMITER LES DEPLACEMENTS

Voir Colonne N°4 dans la grille d'auto-diagnostic

/ Rappel : Définition initiale

- **Adapter les transports pour limiter les navettes Domicile-Travail et Ecole-Domicile.**
- **Rapprocher les services publics pour limiter les transports individuels et aller vers les personnes (CAF, pôle emploi, point info 14).**

Objectifs

- Des améliorations notables à mener via la compétence déchets (collecte auprès des personnes à mobilité réduite comme les personnes âgées, mutualisation des déchets verts) et transport scolaire (pédibus, co-voiturage, solutions alternatives).

=> Seules les compétences « gestion des déchets » et « transports scolaire » sont concernées.

LES ACTIONS

Actions existantes à améliorer

Actions nouvelles potentielles

- Collecte auprès des personnes à mobilité réduite comme les personnes âgées,
- Mutualisation des déchets verts
- Transport scolaire (pédibus, co-voiturage, solutions alternatives).
- Organiser des permanences ou des RDV délocalisés de l'EPN et du Point Info 14 à Clécy

Parmi les actions ci-dessus, les actions prioritaires à mener en 2011

- *Collecte auprès des personnes âgées à organiser (cf. : cible 1).*

CIBLE 5 : UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

Voir Colonne 7 de la grille d'auto-diagnostic

/ Rappel Définition du défi selon le groupe de pilotage

- **Gestion des espaces verts (différenciée, sans phytosanitaires).**
- **Mutualisation des services (biens matériels et idées).**
- **Achats durables (cahier des charges avec clauses sociales et environnementales) et pratiques DD (exemple tri).**
- **Economie d'énergie sur les bâtiments publics (mutualisation diagnostic et système de chauffage, ENR, isolation).**
- **Utilisation de matériaux écologiques/construction/rénovation.**

Objectifs

Recherche de l'exemplarité de la collectivité dans ses achats, ses cahiers des charges, l'entretien des chemins, ses déplacements, la gestion de ses équipements, de ses manifestations et de ses espaces verts.

Compétences : Toutes sont concernées

LES ACTIONS

Actions existantes à améliorer

- Améliorations sur les périodes d'intervention sur chemins CDC.

Actions nouvelles potentielles

- Formation des élus et agents (nécessitant de mieux analyser la demande des élus pour répondre à leur préoccupation).
- Achats responsables et un cahier des charges CSE (consommables, produits entretien, papier) : définition des critères + évaluation des besoins.
- Equipements publics : Traspy et ZA (gestion des intérieurs et extérieurs : choix des matériaux, espaces verts).
- Projet de MSP : utilisation de matériaux DD pour les aménagements intérieurs (mobilier, peinture, sols : voir ARPE et Maison écologique).
- Gestion sans phyto des espaces verts (conseil/appui CDC/communes FREDON), plan de gestion à l'échelle intercommunale.
- Mutualisation des services aux communes (cf. : secrétariat, outillage/gestion espaces verts communaux).

	- Aménagement et gestion des sites de la CDC (château-Ganne...) : choix des matériaux et modes de gestion (ex : filière bois). - Regrouper les achats (fournitures scolaires...)
--	---

Parmi les actions ci-dessus, les actions prioritaires à mener en 2011

- **Mise en place de la gestion sans phyto** (Charte FREDON) : information et sensibilisation des communes, mise en place pour les équipements intercommunaux (Traspy).
- **Formation des agents d'entretien au « sans phyto ».**
- **Mutualisation des services aux communes** (secrétariat, bureau technique).
- **Aménager la MSP avec des matériaux écologiques** (meublier, sols, peintures).
- **Achats durables CDC** (consommables, produits d'entretien)
- **Regrouper les achats** (fournitures scolaires) en anticipant la prise de compétence.

V- LE PLAN D' ACTIONS

5.1 : Le choix des actions pour le plan d'action 2011/2012

Parmi les pistes d'actions explorées par cible, certaines ont été retenues par le groupe de travail comme prioritaires avec une mise en œuvre possible en année 1.

- Les actions retenues sont celles qui ont fait « consensus », les actions difficiles à mettre en place sont écartées.
- Le choix des actions peut aussi être lié à leur capacité à être bonifiées facilement : les actions ont un caractère « Développement Durable » affirmé dans la mesure où elles répondent le mieux possible aux défis locaux (cf. : p.11).
- La sélection des actions est aussi liée à la capacité de portage par une personne, une commission, la compétence particulière d'un porteur...

5.2 : Le plan d'action 2011/2012

Cibles validées par CDC Suisse Normande	Actions à engager en 2011 votées par le bureau
1- Améliorer la collecte, la gestion et la valorisation des déchets.	- Mettre en place une « Hot line » produits dangereux : information sur liste de produits (amiante, médicaments, seringues...).
	- Assurer la collecte/tri sélectif auprès des personnes à mobilité réduite : sélection site et population référente pour faire un test sur la périodicité à mettre en place (cf. : groupe Robert Gautier).
	- Former les personnels de l'ADMR pour sensibiliser les personnes âgées à mobilité réduite sur le tri.
	- Mise en place du tri dans les équipements gérés par la CDC (piscine, EPN, Traspy) pour le papier, cartouches d'encre....
	- Collecte de l'amiante une fois par an en déchetterie.
	- Analyse des besoins de la filière méthanisation en vue de coordonner et transporter des déchets organiques pour la méthanisation.
2- Concevoir une zone d'activité répondant aux défis de DD de la CDC de Suisse Normande (<i>améliorer la collecte, tri et valorisation des déchets, limiter les déplacements, favoriser les économies d'énergie, les commerces et services de proximité, préserver la biodiversité et ressource en eau...</i>).	- Intégrer les défis de Développement Durable dans le règlement de zone et le cahier de prescription paysagère - <i>Définition des critères à prendre en compte pour le cahier des charges de la ZA (ex : chantier vert, gestion différenciée et sans phyto espaces verts, parkings végétalisés, organisation des bâtiments, restauration pour les salariés, énergie, pré-traitement de l'eau, signalétique éco-conçue, liaisons douces, plate-forme de covoiturage, les modes de chauffage...).</i>
3- Développer le tourisme durable sur le territoire de la CDC Suisse Normande	- Valoriser les abords de la voie verte /services de proximité et commerces : aménager des parkings à vélo + service vélo.
	- Prospecter pour étendre le réseau de Tourisme Durable (faire liste des prestataires potentiels).
	- Communiquer sur le service bus du mardi Thury-Harcourt/Clécy l'été + y associer une manifestation (marché du terroir ?).
	- Accompagner la labellisation DD des hébergements (identifier les hébergeurs, analyse des besoins, chartes et différents labels).
	- Prise en compte dans le raid 2011 des critères DD

4- Limiter les déplacements	- cf. : cible 1 « collecte auprès des personnes âgées » - Analyse des besoins de co-voiturage pour la population.
5 : Exemplarité de la collectivité	- Mise en place de la gestion sans phyto (Charte FREDON) : information et sensibilisation des communes, mise en place pour les équipements intercommunaux (Traspy) + formation des agents.
	- Mutualisation des services aux communes (secrétariat, bureau technique).
	• Aménager la MSP avec des matériaux écologiques (mobilier, sols, peintures).
	• Achats durables CDC (consommables, produits d'entretien). • Regrouper les achats (fournitures scolaires) en anticipant la prise de compétence.

5.3 : La mise en œuvre des actions pour 2011/2012 : portage, calendrier et démarche

Quelques recommandations sur la mise en œuvre des actions :

- Trouver un « leader » qui achète le projet, en fasse son affaire...
- Prévoir la mise en œuvre éventuelle des actions par le groupe de pilotage et les commissions thématiques (cf. : tous les autres cas ci-après). Si le groupe de pilotage porte quelques actions, cela peut souder le groupe.
- Certaines actions peuvent être pilotées, en interne, par des techniciens, sous le contrôle des élus.

L'élaboration des actions

La mise en œuvre définie par le groupe de travail est de confier l'élaboration des actions à des groupes actions spécifiquement créés avec un référent (ex : cellule technique) ou bien en s'appuyant sur les commissions thématiques existantes. Dans les deux cas, l'accompagnement est indispensable. Les cibles ont été regroupées puis ventilées dans les commissions.

Les questions à se poser pour la mise en œuvre au sein des commissions ou des groupes actions :

- Qui prend la responsabilité ou la maîtrise d'ouvrage de l'action (cf. : référent) ?
- Qui prend la maîtrise d'œuvre de l'action (certaines actions peuvent être conduites par des élus, des associations...).
- De quelles ressources avons-nous besoin ?
- Pouvons-nous compter sur un appui en méthode et en animation ?
- Avons-nous collecté assez d'exemples et de références ?
- Comment nous organiser ? Avec quel calendrier ?
- Quand et comment devons-nous communiquer ?

GROUPES ACTIONS	Actions à engager en 2011	Calendrier et démarche
<u>GROUPE ACTION DECHETS</u> Référent : M. Suard, Membres : Mr Houdan, Anne Moreau, Jennifer Olive, Ludovic Dubosq. Cible 1 => Améliorer la collecte, la gestion et la valorisation des déchets.	- Mettre en place une « Hot line » produits dangereux : information sur liste de produits (amiante, médicaments, seringues...).	- Chiffrer le coût des conteneurs (achats groupés) avant le 19 février. - Analyse des besoins de la filière méthanisation au cours du premier semestre (voir avec M. Melink pour travail préparatoire, prévoir travail d'un stagiaire au cours du second semestre) - Plan de communication à formaliser avec l'ADMR au cours du premier semestre pour la sensibilisation au tri.
	- Assurer la collecte/tri sélectif auprès des personnes à mobilité réduite : sélection site et population référente pour faire un test sur la périodicité à mettre en place (cf. : groupe Robert Gautier).	
	- Former les personnels de l'ADMR pour sensibiliser les personnes âgées à mobilité réduite sur le tri.	
	- Mise en place du tri dans les équipements gérés par la CDC (piscine, EPN, Traspy) pour le papier, cartouches d'encres....	
	- Collecte de l'amiante une fois par an en déchetterie. - Analyse des besoins de la filière méthanisation en vue de coordonner et transporter des déchets organiques pour la méthanisation.	

<u>GROUPE ACTION ZA</u> Référent : M. Tencé Membres : M. Leclerc, M. Sauvage, Mme Hardel. Cible 2 => Concevoir une zone d'activité répondant aux défis de DD de la CDC de Suisse Normande (<i>améliorer la collecte, tri et valorisation des déchets, limiter les déplacements, favoriser les économies d'énergie, les commerces et services de proximité, préserver la biodiversité et ressource en eau</i>). + une action de la cible 4 => « limiter les déplacements » + une action de la cible 5 => « exemplarité de la collectivité ».	- Intégrer les défis de Développement Durable dans le règlement de zone et le cahier de prescription paysagère <i>- Définition des critères à prendre en compte pour le cahier des charges de la ZA (ex : chantier vert, gestion différenciée et sans phyto espaces verts, parkings végétalisés, organisation des bâtiments, restauration pour les salariés, énergie, pré-traitement de l'eau, signalétique éco-conçue, liaisons douces, plate-forme de covoiturage, les modes de chauffage...).</i> - Analyse des besoins de la population pour le co-voiturage (cf. : cible 4) • Aménager la MSP avec des matériaux écologiques (mobilier, sols, peintures). (Cf. cible 5).	- Visite aux alentours du 15 février 2011 de la ZA de Vassy. - Définition des critères DD à prendre en compte dans la ZA CCSN fin février. - Définition des « postes » à prendre en compte dans l'aménagement intérieur de la MSP (Voir Maison écologique à Caen). - Quelle mise en œuvre pour analyse des besoins en co-voiturage (enquête, stagiaire ?) : délais à prévoir.
<u>GROUPE ACTION TOURISME</u> Référent : M. Vanryckeghem Membres : Mme Vandevivère, Mme Jacques, Ludovic Dubosq, Olivier Rousselet, M. Bar, Mme Pellier, Mme Delaugeas, Mme Kuc, Mme Frasin, Cible 3 => Développer le tourisme durable sur le territoire de la CDC Suisse Normande	- Valoriser les abords de la voie verte/services de proximité et commerces : aménager des parkings à vélo + service vélo. - Prospecter pour étendre le réseau de Tourisme Durable en Suisse Normande avec le CPIE (faire liste des prestataires potentiels). - Communiquer sur le service bus du mardi Thury-Harcourt/Clécy l'été + y associer une manifestation (marché du terroir ?). - Accompagner la labellisation DD des hébergements (identifier les hébergeurs, analyse des besoins, chartes et différents labels). - Prise en compte dans le raid 2011 des critères DD	- Définir les grandes lignes du cahier des charges pour l'éco-manifestation au cours du premier trimestre. - Identifier les porteurs de projet potentiels et les différents labels pouvant répondre à la situation locale et aux différents hébergements au cours du premier semestre. - Identifier les structures qui pourraient entrer dans le réseau tourisme durable. - Contacts concernant les différents labels (clé verte, gîte de France) au cours du premier trimestre (CCI). - Analyser les besoins et lancement des pré-audits au cours de l'été.

<u>CELLULE TECHNIQUE</u> Groupe action constitué de toute pièce. Référent : M. CARRANO Membres : Roselyne BROUSSE, François LEJEMTEL, Corinne MUHL, Sylvie LEBRETHON Cible 5 => Exemplarité de la collectivité à l'exception de l'aménagement intérieur de la MSP (groupe ZA).	- Mise en place de la gestion sans phyto (Charte FREDON) : information et sensibilisation des communes, mise en place pour les équipements intercommunaux (Traspy) + formation des agents. - Mutualisation des services aux communes (secrétariat, bureau technique). • Achats durables CDC (consommables, produits d'entretien). • Regrouper les achats (fournitures scolaires) en anticipant la prise de compétence.	- Information et adhésion charte Fredon avant le printemps (réunion avec les communes et les services de la CDC à prévoir). - Pour Pâques : réunion de sensibilisation et analyse des critères (voir Réseau Grand Ouest) + tableau de bord des consommations et achats servant de base pour une évaluation de départ. - Choix des critères pour les achats scolaires (réunion des acheteurs au plus tard mi-mai).
--	---	---

5.4 : L'évaluation des actions

Le groupe de pilotage a décidé de se réunir tous les 6 mois pour évaluer les actions et en programmer d'autres en fin d'année.

- **L'articulation groupe de pilotage/instances communautaires :**

- Le groupe de pilotage est un « organe » nouveau appelé à durer qui fait le lien entre les commissions thématiques, le conseil communautaire ou le bureau et les groupes actions. Il favorise l'entrée d'une approche transversale DD dans la communauté.

- **Comment évaluer ?**

- 1^{ère} étape :**

Chaque groupe action (ou commission) évalue au préalable l'efficacité et l'impact des actions, puis se pose les questions liées aux ajustements à réaliser, aux enseignements à retenir, aux points forts à valoriser.

- 2^{ème} étape :**

Le groupe de pilotage prend connaissance de ces travaux et évaluera les actions au regard des éléments suivants :

=> Les objectifs et le calendrier fixés.

=> On revient à la grille d'auto-diagnostic pour savoir si on a progressé sur les cibles identifiées et si des progrès sont encore possibles sur les cibles qui avaient été choisies.

=> On regarde en quoi les actions ont contribué à répondre aux défis du territoire : faire la liste des actions engagées en 2011 et voir comment elles contribuent aux défis (cf. : améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets, limiter les déplacements, favoriser les économies d'énergie, développer le tourisme durable, économiser les terres agricoles, favoriser les commerces de proximité, valoriser l'espace rural et le bâti, préserver la biodiversité et la ressource en eau, exemplarité de la collectivité).

Défis/actions	Défi 1	Défi 2	Défi 3	Défi 4	Défi 5	Défi 6	Défi 7	Défi 8	Défi 9
ACTION 1									
ACTION 2									
Etc....									

=> En quoi les actions prennent en compte les dimensions sociales, environnementales, économiques et la gouvernance, les 4 critères classiques du Développement Durable.

=> Se poser la question du meilleur système : groupe action, technicien, groupe de pilotage pour que les actions aboutissent.

3ème étape éventuelle : partage avec le conseil communautaire.

- Evaluer les délibérations communautaires au regard des critères de DD

5. 5 - La poursuite de la démarche en année 2, 3 et 4 : les plans d'actions futurs.

En année 2, il s'agit de revisiter le plan d'action. On reprend la grille d'auto-diagnostic pour l'enrichir ou la réduire (enlever des défis et/ou des compétences) et concentrer les efforts. De nouvelles cibles peuvent être choisies et/ou l'on peut reprendre les mêmes cibles (avec les actions) déjà explorées en années 1 pour les améliorer. Il suffit alors, si on souhaite garder les mêmes cibles, de repartir des pistes explorées ci-dessus (cf. : p. 26 et suivantes).

Cibles	Progression	Commentaires	Propositions année 2

Validation du plan d'action N°2 par les élus.

En année 2, le groupe de pilotage doit favoriser l'implication d'autres acteurs.

5.6 - Communication

Le groupe de travail a défini les étapes de communication suivantes :

- Une information Presse après la réunion de validation du bureau le 10 février.
- Une insertion dans le prochain bulletin en juin 2011.

Conseil : Le groupe peut aussi une fois par an se préparer une réunion publique pour faire le bilan de l'évaluation et le choix du nouveau plan d'action.

VI- ANNEXES

6.2 : LES FINALITES PLANETAIRES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ρ Lutter contre les changements climatiques

Actions visant à :

- **Diminuer les Gaz à effet de serre** (report des transports et réduction des besoins de déplacements, limitation de l'étalement urbain, services publics exemplaires : voitures – de 130 g/CO2/km, covoiturage).
- **Prise en compte des Gaz à Effet de Serre dans les choix d'aménagements** (transports, urbanisme, construction) **et les modes de productions** (agriculture) et de **consommation** (marchés locaux).
- **Maîtriser des consommations et demandes en énergie** (promotion des énergies renouvelables, déplacements, aménagements).
- **Adapter le territoire aux changements climatiques** (réseaux, infrastructure, tourisme, services, bâtiments, usage de l'eau, agriculture, équipements publics) **et sensibilisation aux risques liés**.
- **Rendre les aménagements urbains et les bâtiments publics et privés économes en flux** (diagnostic énergétique, formation de personnels).
- **Economiser l'espace** (limiter l'étalement urbain dans PLU, générateur de déplacements : promotion des services de proximité).
- **Encourager et sensibiliser aux énergies locales renouvelables et en faciliter l'accès** (mise en place d'énergies renouvelables, éco-mobilité).
- **Lutter contre la précarité énergétique** (faciliter la mobilité et consommation durable des plus démunis).
- **Inciter les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique** (innovation en matière de DD, croissance verte, soutenir recherche/développement).

Quelques exemples (parmi beaucoup d'autres)

- **Lutte contre l'étalement urbain**, AEU (commune de Forge 200 habitants) : réorientation et mitoyenneté du bâti, gestion alternative des eaux pluviales, déplacement doux.
- **Chauffe eau solaire sur collectif** (office HLM de Narbonne),
- **Filière bois-énergie**, paillage naturel produit localement,
- **Plan local de Déplacements** urbains,
- **Energie** (déchets végétaux, lisier, huiles végétales : biogaz produit à partir d'un digesteur qui brûle produit de l'électricité).
- **Mutualisation de l'énergie renouvelable** (ex : Société coopérative d'intérêt collectif) : label français (20 % de capitaux publics à des fonds privés) => implantation centrale photovoltaïque sur le toit de bâtiment public ;
- **Rénovation des chaufferies** des bâtiments publics + solaire pour lampadaires, véhicules moins polluants (électricité...).

ρ Préserver la biodiversité, protéger les ressources

Actions visant à :

- **Conserver la biodiversité en milieu urbain et dans les milieux sensibles** (préservation des corridors écologiques –favoriser déplacement des espèces- et gestion des ressources naturelles locales), rétablir la nature dans les bourgs.
- **Protéger de la diversité génétique** (des espèces), des **habitats** (fragmentation des espaces = trame verte et bleue) **et des paysages**.
- **Economiser l'espace et les ressources** (limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles –potentiel alimentaire de proximité- et l'artificialisation des sols°).
- **Inciter à la réduction des pollutions et nuisances** (y compris celle des collectivités) et lutter contre la pollution des eaux et de l'air.
- **Protéger les milieux sensibles et préserver la biodiversité dans les pays du sud**.
- **Rendre les aménagements économes en flux** (déplacements, consommations)
- **Promouvoir une politique d'aménagement du territoire intégrant les impacts environnementaux, énergétiques et sociaux** (trame verte et bleue, lutte régression terres agricoles et naturelles dans PLU, zones tampons et bandes enherbées près des cours d'eau, gestion différenciée des espaces verts).
- **Valoriser les ressources renouvelables, réduire les consommations d'eau et d'énergies non renouvelables et les prélèvements de ressources non renouvelables** (matériaux).
- **Promouvoir les méthodes agronomiques et systèmes de productions durables** (agriculture et sylviculture durables : AMAP, agriculture périurbaine).
- **Valoriser localement les déchets**.
- **Promouvoir les attitudes respectant le patrimoine et les ressources** (contact des jeunes avec la nature, éducation à la biodiversité et inciter à la préserver).

Quelques exemples (parmi beaucoup d'autres)

- **Gestion naturelle sans produits chimiques** (protection biologique intégrée) et gestion différenciée.
- **Engrais remplacé** par fumier, compost et paillage, Désherbage thermique.
- Enherbement des trottoirs pour éviter le désherbage et permettre une meilleure infiltration de l'eau.
- **Contrôle de la consommation d'eau** : arrosage nocturne, végétalisation au pied des arbres, réutilisation eau des piscines.
- **Eco-hameaux**.
- **Valorisation des boues** de station épuration. Economie et dépollution de l'eau (ex : taillis à courte rotation de saule épurateur et pompes à nitrates).
- **Préservation de corridors écologiques** et restauration de corridors (ex : bioponts).

p Satisfaire les besoins essentiels (= épanouissement êtres humains)

Actions visant à :

- **Satisfaire des besoins essentiels et accès aux services** (accès au logement, eau potable, santé, environnement sain, éducation et formation tout au long de la vie, parité et égalité professionnelle).
- **Accès aux soins et aux services de santé** des personnes les plus défavorisées et vulnérables (isolement, précarité, méconnaissance).
- **Réduire les risques de santé liés aux comportements** (médicaments, tabac, alcool...) et aux **produits toxiques domestiques** (peintures, produits d'entretien, phytosanitaires...).
- **Prévenir les risques industriels, naturels et au travail** (santé publique, lutte inondations, Plan Prévention des risques naturels, réduction des rejets toxiques industriels, **des nuisances engendrées par les collectivités et des risques émergents** (ex : ondes électromagnétiques) **et des inégalités** (habitat insalubre, saturnisme).
- **Améliorer la qualité des milieux** (eau, air, bruit, habitat, sol...) : produits de construction et décoration sans substances toxiques, réhabilitation sites pollués.
- **Eduquer à la nutrition et la santé, favoriser l'accès à une alimentation de qualité** (famille, restaurants collectifs).
- **Favoriser l'accessibilité et la participation à la culture, aux loisirs et aux sports** (adaptés aux différents publics).
- **Accompagner l'évolution des compétences pour répondre aux besoins des entreprises** (guider vers des formations adaptées), **soutenir l'initiative et favoriser la transmission d'activité.**
- **Favoriser la participation des communautés étrangères.**
- **Lutte contre l'exclusion** (échec scolaire, maîtrise charges des ménages/réduction de l'endettement) **et insertion des publics défavorisés par le handicap** (intégrer les personnes handicapées à la vie locale).
- **Développer les partenariats collectivité/entreprise, collectivité/services de l'emploi, sociaux, association.**
- **Aide envers les pays du sud** (préservation des milieux, lutte contre la pauvreté).

Quelques exemples (parmi beaucoup d'autres).

- **Partenariat collectivités, entreprises** (observation et prévention sanitaire, tableau de bord, soutien à la prévention pollution et nuisances au sein des entreprises).
- **Information préventive** et concertation locale autour des risques.
- **Ateliers itinérants en milieu rural** d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme (étrangers/français).
- **Expérimentation de centre de jour** pour l'accueil de jeunes autistes en milieu agricole.

ρ Assurer la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations.

Actions visant à :

- **Renforcer la solidarité de la société civile au sein du territoire** (solidarité de proximité, échanges de savoir-faire et mutualisation de services, accès égal au territoire et aux services, solidarité entre les personnes et les générations) **et solidarité intercommunale** (liens entre territoires).
- **Améliorer l'offre de formation tout au long de la vie** (coordination acteurs formation locale) **et anticiper les dispositifs de formation** grenelle environnement (Bâtiments, énergie, agriculture, éco, santé...).
- **Intégrer le DD dans le fonctionnement des écoles.**
- **Contribuer au niveau international à la sécurité alimentaire et énergétique (effort de solidarité dans une logique DD)** : eau et assainissement, lutte contre changement climatique (développement énergies renouvelables, échanges d'expériences durables : habitat/urbanisme/transport).
- **Renforcer la cohésion au travail** (suppression dispositifs de discrimination à l'embauche, politique d'insertion à l'échelle des bassins d'emplois).
- **Innovation dans les services à la personne** (améliorer la qualité de l'espace public, aide à la réappropriation des lieux de vie).
- **Lutte contre la pauvreté et insertion des personnes en grande difficulté** (solidarité alimentaire, accès aux soins, accès au logement, réinsérer les publics par des projets environnementaux).
- **Réduire la précarité liée à la consommation d'énergie** (chauffage, déplacements, anticipation des futures normes thermiques).
- **Développer la solidarité intergénérationnelle** et améliorer la prise en charge et prévention de la dépendance.
- **Créer des temps et espaces de convivialité** (améliorer la qualité des espaces publics, de rencontres intergénérationnelles, équipements et services plus accessibles).
- **Mobiliser les publics dans un but de réinsertion** (chantiers gestion espaces naturels).
- **Logement** (mixité dans l'habitat) **et politique foncière.**
- **Prendre en compte les besoins et usages des agents territoriaux.**

Quelques exemples (parmi beaucoup d'autres)

- **Coopération** pour des échanges de compétences autour de services clé (captage et distribution d'eau, assainissement, chauffage, transports, gestion des forêts).
- **Aide entre les familles** ressources et famille en difficulté (soutien scolaire, rédaction CV, accueil d'un jeune en situation d'échec pendant un an...).
- **Lutte contre l'isolement** des personnes âgées (visiteurs bénévoles, conduite au marché...).
- **Création d'une cellule** de compostage avec bénévoles et personnes en insertion.
- **Société foncière « humaniste »** (acquisition/rénovation d'habitat en logement diffus).
- **Association d'utilité Sociale** récupérant les invendus de criée pour les structures affiliées à la banque alimentaire (cf. : panier de la mer 62).

ρ Fonder des dynamiques de développement sur des modes de production et consommation responsables.

Actions visant à :

- **Développer des circuits courts de commercialisation des productions et filières respectueuses de l'environnement et sensibiliser à ces filières** (recours aux ressources locales de matières premières : filière bois issues forêts gérées durablement, produits alimentaires, filières solidaires et équitables, locales : agriculture et pêche bio ou raisonnées (AMAP, marchés de producteurs).
- **Développer les filières locales de services environnementaux.**
- **Améliorer les pratiques de tri.**
- **Former et aider à l'installation** de jeunes professionnels, transmission, pérennisation de savoir-faire et valoriser les métiers peu attractifs.
- **Soutenir les activités de récupération** et de valorisation.
- **Préserver, valoriser des patrimoines naturel et culturel dans une offre de tourisme durable** (tourisme social, éco-labels...).
- **Réduire les déchets (à la source) et émissions des entreprises,** économie d'énergie, dépollution, recyclage des eaux, **politiques de tri et achats responsables** (entreprises et services publics).
- **Rendre les marchés publics exemplaires** (éco-conception, économies de matériaux, réduction déchets à la source, achat intégrant notion de coût carbone) **et des élus/agents** (éco-gestes).
- **Contribuer à la préservation des ressources naturelles dans ses achats** (biodiversité, ressources minérales et fossiles, matériaux...).
- **Responsabiliser les citoyens à leurs consommations énergétiques et promouvoir technologies propres et innovantes** (faire connaître des technologies propres et saines, éco-label, certifications environnementales).
- **Développer des partenariats multi-acteurs, publics/privés** (ex : organisation de transports d'usagers, de personnes et de marchandises).

Quelques exemples (parmi beaucoup d'autres)

- **Société coopérative d'intérêt collectif** valorisant les métiers d'art pour une meilleure diffusion commerciale.
- **Village vacances écologique**, solidaire et responsable (réduction empreinte écologique des résidents, HQE, partenariats locaux, filières courtes, tarifs adaptés aux ressources des vacanciers, participation aux décisions, ouverture du site aux habitants).
- **Agriculture et tourisme** : vente directe (association de producteurs qui anime un réseau incitant à des pratiques durables) : marque viande locale, réseau d'accueil avec charte, circuits courts, « fermades » (= dîners-spectacles à la ferme).
- **Charte environnementale avec les entreprises** PNR Seine/commune du Trait (gestion des déchets, protection de la ressource en eau) => sensibilisation à leurs impacts sur l'environnement. (fumée/qualité de l'eau), mise en place d'un éco-conseiller, programme d'actions (associations d'entreprises pour mutualiser coûts gestion des déchets).
- **Projet de SMU** (Système de Management environnemental)/ISO dans la conception d'une zone d'activité + aide conception des bâtiments.

6.2 : L'ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES EXISTANTES DE DD
Réalisé par le groupe de travail selon les finalités planétaires

1- LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE : stabiliser les GES : T° + 2 °C

Actions exemplaires	Points à améliorer
• FILIERE BOIS - Chaufferie bois à Clécy et Thury-Harcourt. - Entreprise Biocombustible. ECONOMIE D'ENERGIE • Travaux liés aux économies d'énergie - Travaux d'isolation sur les bâtiments (éléments par éléments : isolation, fenêtres) : Esson, Clécy. - Eclairage public (horaires différenciées selon secteur : rural/bourg). Eteint de 23 heures à 6 heures. - Maison de retraite les opalines Moutiers en Cinglais, pompe à chaleur chez privés. • Bilan énergétique (DPE) sur tous les bâtiments communaux avec des points noirs identifiés (douche, chauffage, WC) à Thury Harcourt. • ENR - Centrale photovoltaïque (St-Rémy sur Orne) sur une décharge • CONSTRUCTION - Maison en Eco-construction (Esson). - Maison des services (BBC) à Thury Harcourt (projet) - Maison bois du camping du Vey (L. Dubosq). • TRANSPORTS ALTERNATIFS/LIMITATION DES DEPLACEMENTS - Covoiturage informel (Acqueville vers Caen) et taxi-bus - Création de liaisons douces (Liaison bourg/Curcy), plan piétonnier à Thury (lotissements et le tour de Thury Harcourt). - Limitation A/R déchetterie pour déchets verts, composteurs pour particuliers.	Filière bois à structurer : Approvisionnement de proximité et qualité difficile. Cf. : Pays Flers/Domfront (plate forme de séchage). Notion de pertinence d'échelle (Bois structure importante). Qualité du bois - = taille en feuille, coupe sur pieds/saisonnalité à améliorer. Comment exploiter les haies ? (cf. : Athis). Economies d'énergie : bilan à mener - Amélioration globale énergie des bâtiments publics. - Trouver des systèmes fiables pour réguler le chauffage. - Informer les gens sur les effets pervers des pompes à chaleur liés aux fournisseurs (prix et compétences)+ conseils aux particuliers sur les économies d'énergie. - Améliorer/inciter chauffage économe/locatif. - Les entreprises pas soutenues financièrement. ENR : Energies renouvelables à développer - Améliorer production solaire (chauffe eau). - Prendre en compte le DD dans les abords de la Maison des Services à Thury Harcourt. - Organiser le covoiturage et mutualiser les déplacements maison école + école/cantine + sécuriser tracé (Cf. : Cesny) - Généraliser le système collecte déchets verts. - Limiter les A/R déchetterie/bourg (cf. : Broyage)

2- PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET RESSOURCES : stopper la perte de biodiversité.

Actions exemplaires	Points à améliorer
ECONOMISER L'ESPACE • Organisation des extensions urbaines dans la continuité de l'existant (surfaces qui restent inchangées ou diminuées ?).	Assainissement collectif à structurer pour éviter des parcelles trop grandes.
• PRATIQUES SPORTIVES/LOISIRS RESPECTUEUSES - Plan de gestion rochers de la Houle et des Parcs (zones d'escalade/flore, circuit équestre, VTT).	- Identifier les zones de pratiques (embarquement/débarquement) limitant impact environnement.
BIODIVERSITE ET GESTION DES ESPACES VERTS - Entretien bord de route avec brûleur (Clécy). faire son compost/composteur. Coupes et tontes d'herbe (projet méthanisation Croisilles). BIODIVERSITE FORESTIERE - Groupement forestier de St-Martin de Sallen. - Haies classées à Acqueville et Thury Harcourt - Jardin des naissances (Curcy) avec des essences locales.	- Développer l'expérience (limiter déchets verts et phytosanitaires). - Haies à reconstituer et fossés dans SCOT et PLU : connaissance d'ensemble du maillage à formaliser. Comment entretenir le maillage ? Ex : collectivité qui entretient les haies et se sert du bois pour développer la filière bois
PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU - Arrosage avec eau de pluie (Curcy) + embauche personnes en difficulté et hébergement chez privé + Sensibiliser consommation de gestes (Curcy). PRESERVER QUALITE DE L'EAU ET MILIEUX HUMIDES - Pièges à nitrate (ESSON), bassin de rétention (lotissement), Vallée Hamars - ADGENE (R et D) assainissement individuel avec un bâtiment certifié, labo en BBC (projet). - Lavoir de Goupillières et zone humide : gestion avec CAUE + valorisation.	Ressource en eau - Communication autour du contenu de Natura 2000.
SENSIBILISATION DES PUBLICS - Education à l'environnement avec les roulottes CPIE/CAF/IME	- Développer les classes découverte Nature/pratiques sportives pour les scolaires locaux (notamment avec Mutrécy) et outils pédagogiques pour sorties Kayak.

3- SATISFAIRE LES BESOINS ESSENTIELS : soins, santé, éducation, services.

Actions exemplaires	Points à améliorer
MOBILITE • Création de liaisons douces : (liaison bourg/Curcy), plan piétonnier à Thury au sein des lotissements et le tour de thury Harcourt. • Diagnostic handicap/bâtiments publics : Accès handicapé mairie et parking (Curcy, Cauville). • Accès aux services/transport : Bus vert, bonne fréquence, Taxi bus 2 fois par semaine	Mobilité - Rupture de cheminement sur trottoirs (poussette, personnes à mobilité réduite). - Coût élevé des bus. - Taxi bus restreint sur le tracé (uniquement des communes versThury) + service méconnu.
SERVICES DE PROXIMITE, ACCES AUX SERVICES - Création d'une maison médicale à St-Laurent de Condé. - Point INFO 14 (faciliter les relations avec administrations : EDF, CCI, chambre des métiers, MDPH, conseil général, CAF et pôle emploi). - Permanence pour l'emploi à Clécy ? - Association d'insertion et permanence PAIO (Mission locale) ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS, LOISIRS • OMAC (tarifs préférentiels) spectacle et cinéma (Thury et Clécy), - Association de spectacle (les planches en Suisse Normande) de proximité et prix bas, locaux mis à dispo. - Soubock/ramassage avec campings et centre d'hébergement ? - St-Omer : les buissonnières par le conseil régional (ballade en goëlette, sentiers accessibles vallée des vaux et St-Omer). - Label tourisme handicap de la piscine. - Occupez vos enfants : association « Thury Active » avec partenariat privé (escalade/kayak). - Préemption de la mairie de Clécy sur les boutiques (métiers d'Art). • AMELIORER QUALITE ENVIRONNEMENT/LIMITER RISQUES/SANTE	Services de proximité, accès aux services - Développer les partenariats pour la MSP - Développer pôle de santé (se rapprocher de la population, besoins à identifier). Accès à la culture, aux sports, loisirs - Actions OMAC peu connus + problème d'accueil à Clécy (scène). - Faire adhérer les écoles locales activités/sports nautiques. - Habitants//pratiques sportives/environnement (ex : bases, centre Mutrécy). - Usage des locaux dans les structures touristiques faibles (base kayak) ou centres d'hébergement. - Activité de Thury Active peu connue + manque de personnel/répondre à la demande. - Fédérer les artistes (métiers d'art). Risques : collecter les toitures en amiante.

4- COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRE ET GENERATION (Mieux vivre ensemble, lutte contre l'exclusion).

Actions exemplaires	Points à améliorer
• Prise en charge des personnes âgées - Achat d'un commerce (Clécy) pour limiter déplacement et accès personnes âgées + boucherie (filière locale), - Commerce réinstallé, épicerie qui se fournit localement et maison de retraite se fournit chez elle (St-Laurent-de-Condé). - Taxi bus	• Prise en charge des personnes âgées - Conservation des antennes ADMR si regroupement des ADMR, chute bénévolat. - Peu de mobilisation de la part des habitants. - Isolement des personnes âgées (recensement, N° de tél, plan de survie).
• Précarité/solidarité sociale - Resto du cœur (Mondeville) - Solidarité entre voisins informelle.	• Précarité - Analyse des besoins à faire (feuille impôts) - Elargir le principe des cantines à 1 euro, répartir les coûts/ressources familles. - Alimentation solidaire à structurer (épicerie ?).
• Logement - Mixité importante (logement sociaux). Où ? - Logements les Armes (restauration en logement sociaux). Thury Harcourt	• Logement - Lutte contre la précarité énergétique : favoriser la rénovation énergétique des logements des personnes à faibles ressources (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). - Mieux connaître les situations d'insalubrité (locatif).
• Solidarité internationale - Camion en Roumanie (?) : Thury Harcourt - Freddy au Niger (Donnay) : fonds pour fabriquer sur place des fournitures scolaires. - Ecole de la seconde chance ? (Donnay).	• Participation de la population - Elargir le pp des forums au DD (implication de la population).
• Participation de la population - Maison des services (espace de convivialité, échange). - Conseil municipal jeune à Thury Harcourt et St-Rémy.	• Solidarité entre territoire - Urbanisme : regroupement de 4 communes pour mutualiser approche/cabinet commun. (Hamars, Goupillières, Trois Monts, Ouffières) - Regroupement des offices du tourisme Suisse Normande/Falaise/Condé
• Solidarité entre territoire - Urbanisme : regroupement de 4 communes pour mutualiser approche/cabinet commun. (Hamars, Goupillières, Trois Monts, Ouffières) - Regroupement des offices du tourisme Suisse Normande/Falaise/Condé	• Solidarité entre territoire - Forum associatif trop étroit - Accès à la pratique (sports) des écoles (primaires) freinée par la baisse de la subvention du Conseil général passant de 6 € à 0,60€/élève/séance

5- FONDER DES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT SUR DES MODES DE PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS RESPONSABLES

Actions exemplaires	Points à améliorer
• TOURISME DURABLE - Voie verte (projet) - Gestion de la fréquentation (rochers des parcs : sentier équestre spécifique, voies d'escalade, éco-compteur). - Circuit handicapé à St-Omer - Label tourisme Handicap (piscine et office du tourisme). - Vallée des Vaux, Tournebu et Château-Ganne : valorisation du patrimoine. - Forêt Grimbosq : accessibilité au public, organisation des circulations. - Logement stagiaire office de tourisme - Découverte douce sports/activités liées à l'eau. - Assiette du terroir de pays Sud calvados (productions locales restaurants). - Produits touristiques vélo rail + Kayak (Thury/Maizet AR). - Label famille + en cours dans chaque commune (Cf. : Office de Tourisme) - Accueil public handicapé en séjour (Thury, la Bagotière). - Camping du Vey (démarche DD sans le label).	• TOURISME DURABLE - Entretien (déchets forêt de Grimbosq). - Sensibilisation environnement : outils pédagogiques maison forestière de Mutrécy, centres sportifs SN pour les classes locales. - Plan vélo (améliorer Clécy/Thury) + transport - Politique de tarification accès aux services à étendre sur la CD (cf. : famille +). Besoins/famille à faibles revenus. - Valoriser les producteurs (charolais, chèvres, cidre, escargots) : brochure...
• CIRCUITS COURTS/PRODUCTIONS LOCALES - Producteur maraîcher à Cesny Bois Halbout - Producteurs isolés (volaille, viande, miel) et une AMAP à St-Laurent-de-Condé. - Parc de Croisilles/Thiemesnil : fête du cidre et restauration du pressoir. - Ferme des Prés : regroupement de producteurs. - Cantine de Clécy en circuits courts. - Commerçante de St-Laurent fournit par des circuits courts. - Groupe de travail sur la structuration de filières de producteurs (pays). - Emergence de producteurs (maraîcher, Trois Monts projet bio, vergers haute tige de M. Berge et du maire du Vey).	• Circuits courts - Pas fédérés, peu présents sur le territoire Basse-Normandie (cf. : Isère regroupement de producteurs/GRABE, Interbio sur les cantines). - Structuration offre/demande (informer/ferme-relais/structuration de la vente/agir sur le foncier/centraliser sur un point de vente). - Fêtes et site de Croisilles méconnus.

- **DECHETS**

• **Sensibilisation au tri**

- Distribution sacs de tri et éviter les déplacements + sensibilisation (SMICTOM Bruyères) + lien social. Vont aller le soir chez les gens + développer ramassage porte à porte (Roulottes).
- Bac à compost dans les écoles primaires de la CDC.
- Un ambassadeur du tri à la communauté (11 heures/semaine).
- Bus expo itinérante sur le tri (2010. SMICTOM). 12 communes du Nord.
- Journée "nettoyons la nature " dans les écoles primaires
- Sensibilisation théâtre sur le tri pour les écoles.

• **Valorisation de filières**

- Collecte de bouchons pour récupérer des goëlettes
- Collecte des cartouches d'imprimantes pour les APF (à voir ?).

• **Collecte : limitation des déchets en volume**

- Collecte des déchets verts 3 ou 4 fois par an (composteur communal) : à vérifier
- Mutualisation des déchets verts sur 3 communes (moutiers, Grimbosq, Croisilles) pour éviter les A/R à la déchetterie ?

• **Exemplarité de la collectivité**

- Sécurisation des réseaux (économies de 20 % sur le réseau eau) : 6 syndicats d'eau.
- Nettoyage de l'Orne (rivières et Bocage)/insertion.
- Nettoyage des chemins (bénévolat/office de tourisme : collecte des déchets + sensibilisation).
- Formation des élus intercommunaux au DD.
- Syndicat de secrétariat intercommunal (Cesny Bois Halbout + Acqueville, Placy). Secrétariat commun.
- Tri du papier, recto verso, brouillon, mutualiser imprimante (cdc).

• **Sensibilisation au tri**

- Pas assez de temps pour l'ambassadeur.
- Améliorer la qualité du tri (particuliers) : Sensibilisation sur le tri.
- Achat de conteneurs et bacs de compost à prix coutant.
- Avoir des poubelles plastiques. Déchetteries pas assez ouvertes.

• **Valorisation de filières**

- Filière bois à structurer (planifier les coupes et replanter, emploi de proximité, utilisation des forêts locales : St-Martin de Sallen, Campandré Valcongrain, Hamars et château-Ganne).
- Boues de STEP (amélioration ?)
- Déchets de cantines à valoriser.

• **Collecte des déchets**

- Etendre au carton et déchets verts le système de ramassage en roulotte.
- Accès des chemins et haltes équipés sur la CDC pour roulottes
- Harmoniser les moyens de collecte des OM (sac pour tous). Pourquoi Faire ?
- Améliorer mutualisation des déchets verts.

• **Exemplarité de la collectivité**

- Mise en place du tri dans les lieux d'accueil (EPN, centre d'hébergement, services de la communauté, piscine).
- Méconnaissance de la filière déchets dans les cantines.
- Achats responsables à développer (fournitures, produits d'entretien).
- Gestion douce des espaces verts à développer.
- Récupération des eaux de STEP pour

	l'arrosage. - Branchement des bornes à incendie sur le réseau d'eau (à faire sur eau de récupération). - Produits naturels et de proximité pour les cantines (mutualiser les achats alimentaires, approvisionnement local, harmonisation prix des cantines, cahier des charges choix des produits).
CONSOMMATIONS RESPONSABLES	- Sensibilisation eau de pluie pour arrosage jardin + éco-gestes. - Traiter à la source le calcaire pour éviter entretien.

6.3 : DETAILS DU CONTENU DE LA GRILLE D'AUTO-DIAGNOSTIC

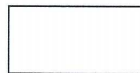
LES DEFIS DU TERRITOIRE DE LA CDC Suisse Normande

Compétences, champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer tourisme Durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles/naturelles	Favoriser commerces/services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et la bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
<i>Environnement (entretien sentier, sites)</i>					X				
<i>Création, aménagement et gestion (ZA et ateliers relais).</i>			X						
<i>EPN/PAT</i>			X		X				X
<i>Tourisme via l'office (événementiel, labels, animation).</i>									
<i>Gestion des déchets</i>					X				X
<i>Transport scolaire</i>	X				X			X	X
<i>Achats responsables (éclairage, marchés publics), communication, sensibilisation.</i>									
<i>Gestion du site du traspy (piscine, aquasud, centre hébergement).</i>									

Pas d'objet



Contribution négative



Pas de contribution



Contribution partielle



Bonne contribution

Contenu de la grille d'AUTO-EVALUATION : CONTRIBUTION DES COMPETENCES AUX DEFIS

Compétences, champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer le tourisme durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles/ naturelles	Favoriser commerces services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et le bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
Environnement (entretien sentier, sites)	Contribution négative : pas de collecte branches + brûlage sur place. <i>Peu d'amélioration (élagage tous les 5 ans, peu de déchets).</i>	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - collecte et valorisation du bois (filière).	Contribution partielle Ballade goélette, sentiers mobilité réduite Accès au réseau (1500 pers/ 30 rando accompagnées). Rando nettoyage, implication habitants. <u>Améliorer</u> - Valorisation du patrimoine/ chemins Implication des habitants. - Voie verte, services	Pas de contribution Difficulté de baliser et entretenir en même temps, pas d'amélioration envisageable.	Sans d'objet	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Voie verte et activité de services, commerces à développer.	Bonne contribution - Gestion sans phyto des haies. <u>Améliorer</u> Entretien des chemins selon saisonnalité.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Gestion du maillage bocager (filière bois).	Contribution partielle - Plans de gestion château Ganne, rochers des parcs - Nettoyage de l'Orne (insertion) <u>Améliorer</u> - Limitation phytos (Fredon). - Réflexion globale sur la gestion douce et paysagère des fossés de château Ganne et de la voie verte.
Création, aménagement et gestion des ZA et ateliers relais.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Redevance spéciale	Pas de contribution - Cahier des charges DD ?	Sans objet	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Organiser co-voiturage + plateforme	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Cahier de charges extérieurs	Pas de contribution	Pas de contribution	Pas de contribution	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Cahier des charges et gestion des extérieurs de la ZA + traitement des parkings (voir Zénith Rouen).

Compétence/Champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer le tourisme durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles naturelles	Favoriser commerces services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et le bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
EPN/PAT	Contribution partielle - Tri en place <u>Améliorer</u> : Cartouches à recycler, sensibiliser sur le papier	Contribution négative - Location de bâtiments énergivores.	Sans objet	Contribution partielle : éviter d'aller à Caen + <u>A améliorer</u> Animateur déplacement vers les écoles.	Sans d'objet	Bonne contribution - Point INFO, pôle emploi, MSP : mise en réseau, population élargie (3eme âge, jeunes).	Contribution partielle - Formation des élus (analyse demande à revoir). - Partenariats MSP.	Pas de contribution	Sans objet
Tourisme via l'office (événementiel, labels, animation).	Contribution partielle Tri dans les équipements et lieux publics <u>Améliorer</u> - Tri dans les commerces et chez les hébergeurs + sensibilisation touristes + analyse des besoins. - Etre en appui des hébergeurs.	Pas de contribution	Contribution partielle Regroupement des OT Suisse Normande/ Falaise (Sud Calvados). - Produit kayak+vélo-rail - Label famille plus. - Tourisme handicap - Assiette du terroir et gourmandises. <u>Améliorer</u> - Faire adhérer les écoles locales et habitants activités/sports nautiques + outils pédagogo kayak. - Inciter label DD hébergement.	Pas de contribution. <u>Améliorer</u> - Navettes pour activités et itinéraires. - Plan vélo : améliorer Clécy/Thury + transport alternatif sur ce tronçon. - Projet voie verte, train touristique	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Appui auprès des hébergeurs/structures/écolabels extérieurs.	Contribution partielle promotion des producteurs locaux. <u>Améliorer</u> - Mobiliser et valoriser les producteurs locaux + réseau de tourisme durable. - Actions OMAC à faire connaître.	Contribution partielle <u>Améliorer</u> - Sur les sites matériaux ++, cahier des charges CSE et éco-manifestation. - Brochures PEFC. - Toilettes sèches.	Pas de contribution	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Eco-label extérieur chez les hébergeurs et les sites publics.

			- Fédérer le réseau métiers d'art et producteurs locaux, étendre label Famille + à la CDC. - Mobiliser le réseau tourisme durable. - Navettes transport, activités						
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Compétences	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer le tourisme durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles naturelles	Favoriser commerces services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et le bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
Gestion des déchets	Bonne contribution - Compost Particuliers et école CDC, - ambassadeur du tri, -sensibilisation (théâtre, bus expo, collecte chemin), - collecte cartouches, bouchon... <u>Améliorer</u> - Collecter les toitures en amiante - Valorisation déchets verts, organiques, boues de stations, méthanisation. - sensibilisation + compost, -valorisation filière bois, déchets organiques (cantine, gros hébergeurs et restaurateur). - étendre collecte déchets avec animaux, - horaires ouvertures Déchetteries - Incitation composteurs/ particuliers - Collecte/perso. âgées.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Filière bois	Contribution partielle	Contribution partielle - Distribution sac de tri, compost chez particuliers - AR nombreux déchetteries pour déchets verts. <u>Améliorer</u> - Mutualiser les déchets verts, + compost domicile. - Collecte personnes âgées.	Sans objet	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Service aux personnes âgées (collecte à domicile + alimentation).	Contribution partielle : tri pas généralisé. <u>Améliorer</u> - Tri dans les équipements intercommunaux (EPN, centre d'hébergement, services, piscine). - Valorisation filières déchets organiques dans les cantines.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Gestion du bocage et boisements (filière bois).	Sans objet

Compétences	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer le tourisme durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles et naturelles	Favoriser commerces services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et le bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
Traspy, AQUASUD	Contribution partielle - Tri du verre uniquement au Traspy. <u>Améliorer</u> - Tri sélectif à mettre en place. - Valorisation des déchets organiques.	Bonne contribution - Eclairage par détecteur au traspy. - Chaudière bois piscine.	Contribution partielle Bon caf, chèque vacances, tourisme handicap moteur. <u>Améliorer</u> - Prendre en compte deux autres handicaps piscine.	Contribution partielle - Bus scolaire <u>Améliorer</u> - Développer chevaux pour transport.	Pas de contribution	Contribution partielle - Approvisionnement locaux, bons caf. Pas d'amélioration envisagée, traiteur déjà difficile à trouver.	Bonne contribution - Piscine double flux. <u>Améliorer</u> - Ecolabel sur les équipements CDC. - Prise en compte des extérieurs (gestion douce/ espaces verts, surface imperméabilisé).	Contribution partielle - Réhabilitation moulin du Traspy.	Contribution négative - Pompe à eau piscine rejet eau à température trop élevée dans Traspy. - Surface extérieures imperméabilisée <u>Améliorer</u> - Rejet eau à résoudre (récupération chaleur). - réflexion extérieures du Traspy (murs végétalisés).
Transport scolaire	Sans objet	Contribution partielle - bus alternative aux voitures. <u>A améliorer</u> - Eco-conduite. - Bus scolaires de 25 places, transports cheval.	Contribution négative - Bus pas utilisés en dehors période scolaire. <u>A améliorer</u> Faire connaître services de bus aux hébergeurs, aux individuels avec leur matériel (kayak, rando).	Contribution partielle <u>A améliorer</u> Optimiser le tracé/taille des bus + utilisation des bus hors transport scolaire (navettes Soubock, club 3 ^{ème}) + communication. - Organiser co-voiturage école-Domicile et transports doux (pédibus, cheval).	Sans objet	Pas de contribution <u>A améliorer</u> Navettes bus le mardi pour le marché + navette, thury/Clécy.	Pas de contribution	Sans objet	Sans objet

Compétences, champs d'action, fonctions	Améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets	Favoriser les économies d'énergies	Développer le tourisme durable	Limiter les déplacements	Economiser les terres agricoles et naturelles	Favoriser commerces services proximité	Exemplarité de la collectivité	Valoriser l'espace rural et le bâti	Préserver biodiversité et ressource en eau
Achats responsables (éclairage, marchés publics), Communication, (faire savoir) et sensibilisation	Contribution partielle - Achats de composteurs <u>Améliorer</u> - Cahier des charges DD marchés déchets. - Mise en place filière valorisation déchets organiques. - Sensibiliser les entreprises dans la prise en compte du DD.	Contribution partielle Horaires différenciés éclairage <u>Améliorer</u> Conseil aux particuliers en énergie - Lutte précarité énergétique (OPAH). - Mieux connaître les situations d'insalubrité (locatif). - Formation des artisans, des élus (pollution lumineuse, orientation, ampoule LED). Voir SDEC. - Sensibiliser les entreprises dans la prise en compte du DD.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Manifestation (ex : salon rando, raid conquérant, raid suisse normande, manifestation ponctuelle) => éco-manifestation . Et appui /conseils apportés par la CDC. - Sensibiliser les entreprises (hôtel, campings, équipements touristiques...) dans la prise en compte du DD.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Sensibiliser les entreprises dans la prise en compte du DD.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> Sensibiliser les entreprises dans la prise en compte du DD.	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Faire connaître taxi bus - Elargir forum des associations,	Pas de contribution <u>Améliorer</u> - Formation des élus au DD - Achats responsables (fournitures, produits d'entretien à développer). - Cahier des charges CSE achats. - Appui gestion des espaces verts (cf. : plan gestion douce équipements, communes). - Mutualisation matériel gestion espaces verts.	Pas de contribution	Pas de contribution <u>Améliorer</u> : - Com autour du contenu de Natura 2000. - Gestion sans phyto dans les communes (rôle appui et plan de gestion concerté de la CDC). - Sensibiliser les entreprises dans la prise en compte du DD.